

## ACTE DE CONCESSION FUNÉRAIRE

### CIMETIÈRE COMMUNAL DE CORBAS

Cimetière : Ancien cimetière

Carrée : 1

Allée : 13

Concession n°197

Vu la demande de Madame Marie Louise CHOMER, née le 05 janvier 1937 et domiciliée au 78 rue Centrale à Corbas, souhaitant obtenir le renouvellement d'une concession.

Il est accordé, dans le but d'y fonder une sépulture familiale une concession familiale d'une dimension de 5 mètres superficiels, 2m50 \*2, pour une durée de 30 ans, du 24 novembre 2022 au 24 novembre 2052.

Cette concession est accordée moyennant le versement de la somme totale de 400€.

Fait à Corbas,  
Le 24/11/2022

Signature  
Le concessionnaire

*Chomer*

Signature  
Le Maire,  
Alain VIOLLET

